



Syndicat FO
Centre Hospitalier de Die
Poste 3515/06 88 64 78 50
fo-chdie@hotmail.fr

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales,
De la Santé et des droits des femmes
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

de Claire BILLON
SECRETAIRE syndicat FO

Die, le 22 juin 2015

COURRIER RECOMMANDE A/R

Objet : *renouvellement de l'autorisation d'exercer pour les activités de soins de gynécologie-obstétrique et chirurgie sur le site du Centre Hospitalier de Die (Drôme).*

Madame la Ministre,

Le 3 décembre 2012, le renouvellement de l'autorisation d'exercer, sur le site du Centre Hospitalier de Die, les activités de soins de gynécologie-obstétrique et chirurgie a été autorisé par votre ministère, à titre dérogatoire jusqu'au **30 juin 2015**.

Hors à ce jour, aucune autorité de santé, que ce soit l'Agence Régionale de Santé ou votre ministère ne se sont prononcés sur la prolongation de cette autorisation ou de son refus.

En tant que Secrétaire du Syndicat Force Ouvrière de l'Hôpital de Die et représentante du Personnel je me permets de vous interpeller sur cette situation qui pour les Professionnels concernés est inadmissible.

A 10 jours de la fin de l'échéance, comment pouvez-vous vous ne pas répondre à ces Professionnels de la Fonction Publique Hospitalière qui sont en attente d'une décision de leur Ministre ?

On nous parle des risques psycho-sociaux, ce silence représente pour tous un manque de considération, un mépris des patients et des Professionnels, une attitude préjudiciable au moral de ces personnes.

Comment un agent peut-il s'impliquer, se motiver dans son travail alors qu'il ne sait toujours pas ce qu'il va advenir de son service, de son emploi ?

Comment peut-il répondre efficacement aux besoins des patients, des humains qui lui sont confiés ?

Le Personnel est peut-être en bout de chaîne concernant la décision finale mais il se trouve en première ligne en tant qu'employé de votre administration.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Ministre, au nom du Personnel de l'Hôpital de Die, je vous demande de bien vouloir vous prononcer de manière claire et rapide.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mon profond respect.

Claire BILLON
Secrétaire Syndicat FO